

LES ACCORDS COLLECTIFS EN CONCERTATION LOCATIVE

ENJEUX

La négociation d'accords collectifs est un levier d'animation de la concertation locative, véritable enjeu pour les organismes de logements sociaux, qui participe à la construction d'une relation de confiance, améliore la satisfaction des locataires et renforce leur implication dans la vie de la communauté.

PUBLIC

Collaborateur en charge du plan de concertation locative, de l'animation de la concertation locative, des conseils de concertation locative en lien avec les représentants des locataires ou les associations des locataires. Responsable d'agence, de territoire ou de secteur.

OBJECTIFS

- › identifier les modalités de négociation et de mise en place d'accords collectifs
- › repérer les besoins et les attentes des locataires pouvant conduire à l'élaboration d'accords collectifs efficaces
- › utiliser les techniques de communication et de négociation pour mener à bien les entretiens avec les représentants des locataires.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Apports sur les dispositions législatives et réglementaires et leurs applications opérationnelles avec illustration de cas réels et concrets. Échanges à partir des questions des participants.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Marie-Frédérique BLANC, Consultante spécialisée en charges locatives.

DATES CLASSE VIRTUELLE

11 avril 2025
19 septembre 2025
11 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Les fondamentaux juridiques**
 - › cadre réglementaire
 - › jurisprudence
- **L'intérêt des accords collectifs**
 - › dans quels cas proposer un accord collectif ?
- **Les acteurs des accords collectifs**
 - › qui sont les personnes habilitées à signer un accord collectif ?
- **La procédure à mettre en œuvre**
 - › les étapes à respecter
 - › la méthodologie
 - › les points de vigilance
- **La communication autour des accords collectifs**
 - › obligations
 - › bonnes pratiques
- **3e ligne quittance**
 - › quel cadre réglementaire ?
 - › la mise en œuvre
- **Les accords collectifs possibilité de dérogation à la liste des charges annexée au décret 82-955**
- **Distinction entre accords collectifs et consultation des locataires.**

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 740 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Patricia SIVAKUMAR - 06 64 41 09 26. patricia.sivakumar@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr